

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE



TEC



RAPPORT FINANCIER 2005



RAPPORT FINANCIER 2005

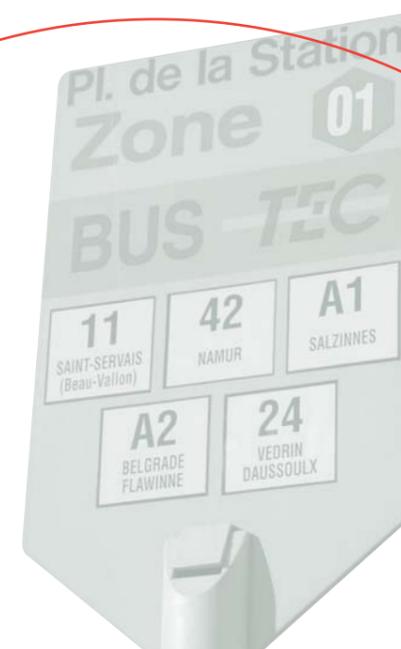
Sommaire

COMPTES ANNUELS SOCIAUX

Rapport de gestion	6
Bilan	12
Compte de résultats	14
Annexes	17
Rapport du Collège des Réviseurs	35

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Rapport de gestion	38
Bilan	44
Compte de résultats	46
Annexes	48
Rapport du Collège des Réviseurs	54



COMPTES ANNUELS SOCIAUX

Rapport annuel financier 2005, 15^{ème} exercice social présenté par le Conseil d'administration et par les Commissaires aux Comptes



RAPPORT DE GESTION

L'année 2005 a été celle de la négociation des 4^{es} Contrats de gestion dont la principale vocation est de fixer les moyens mis à la disposition du groupe TEC par la Région wallonne pendant une période de cinq ans, avec, en contrepartie, ce que celle-ci attend du groupe sur la même période.

Ces Contrats de gestion portant sur les années 2006 à 2010, ont été signés le 7 février 2006, ils confient

pour la première fois au groupe TEC le rôle de «Manager de la Mobilité alternative à la voiture».

En forfaitarisant les moyens financiers et en laissant au groupe une large autonomie de gestion pour réaliser les objectifs globaux qui lui sont assignés, ces Contrats de gestion consacrent le principe de la responsabilisation des acteurs.



Commentaires sur les comptes annuels

A. Généralités

L'exercice 2005 se clôture avec un résultat de -3.467.233,73 euros.

Ce résultat se décompose de la manière suivante :

• résultat de fonctionnement :	+ 713.562,87
• résultat exceptionnel :	+ 644.033,51
• résultat découlant de la gestion des litiges couverts par des provisions :	- 4.824.830,11
	- 3.467.233,73

Ce sont des décisions de justice défavorables pour la SRWT, concernant d'anciens litiges hérités de la S.N.C.V. en matière de maladies professionnelles ainsi que vis-à-vis de l'O.N.S.S. qui sont à la base de ce résultat négatif.

Ces décisions de justice sont en effet pour l'essentiel à l'origine :

• du solde débiteur des mouvements de provisions de :	- 2.046.915,50
• de l'enregistrement de charges dans l'exercice pour :	- 2.777.914,61
	- 4.824.830,11

Le Conseil d'administration propose de reporter ce résultat qui cumulé à la perte reportée existante (8.025.080,85 euros), amène la perte reportée à 11.492.314,58 euros.

La perte reportée de 8.025.080,85 euros était la conséquence des résultats négatifs des exercices de 1996 (4.938,3 milliers d'euros) et 2000 (3.593,8 milliers d'euros) qui étaient dus à la constitution de provisions destinées d'une part, à couvrir les dommages réclamés par la firme VAN HOOL dans le contrat du marché des autobus commandés en 1993 (5.218,0 milliers d'euros) et d'autre part, à couvrir des cotisations, majorations et intérêts de retards réclamés par l'O.N.S.S. pour des dossiers litigieux de l'ex-S.N.C.V. (2.511,1 milliers d'euros), ce dernier litige ayant trouvé son épilogue au cours de l'exercice.

Au delà des commentaires réalisés quant aux litiges ainsi que la remarque introductive liée aux nouveaux Contrats de gestion, le Conseil d'administration n'a pas connaissance d'autres risques et incertitudes que ceux inhérents aux activités déployées.

Les moyens financiers pour faire éventuellement face à ces risques étant disponibles, il n'y a aucune raison pour ne pas poursuivre l'application des règles comptables de continuité.

B. Situation bilantaire (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/04	31/12/05	Variations
ACTIF (= emploi de fonds)			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	843,4	491,0	352,4-
Immobilisations corporelles	150.525,8	153.460,0	2.934,2
Immobilisations financières	17.909,3	17.909,3	0,0
Actifs circulants			
Créances à plus d'un an	9.604,5	9.105,6	498,9-
Stocks et commandes en cours	253,7	253,7	0,0
Créances à un an au plus	44.703,8	63.037,2	18.333,4
Placements de trésorerie	12.624,5	12.073,4	551,1-
Valeurs disponibles	13.992,2	12.171,3	1.820,9-
Comptes de régularisation	11.132,1	9.134,9	1.997,2-
PASSIF (= origine des fonds)			
Capitaux propres	138.871,1	138.076,7	794,4-
Provisions pour risques et charges	20.073,2	22.120,1	2.046,9
Dettes à plus d'un an	37.747,8	32.569,2	5.178,6-
Dettes à un an au plus	54.837,3	64.004,9	9.167,6
Comptes de régularisation	10.059,9	20.865,5	10.805,6

Examen de l'évolution du bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

Ce poste reprend les logiciels informatiques, son évolution est due à l'acquisition en 2005 de licences pour 146,5 milliers d'euros et à des amortissements pour 498,9 milliers d'euros. Les nouvelles licences correspondent principalement aux logiciels centralisés dévolus au système d'aide à l'exploitation et au portail Internet.

Immobilisations corporelles

Outre les amortissements de l'exercice pour 12.480,4 milliers d'euros et des cessions et désaffectations pour 597,8 milliers d'euros, ce poste a évolué en raison des acquisitions pour 16.012,4 milliers d'euros réalisées principalement dans le cadre des investissements d'infrastructure (travaux relatifs à l'aménagement d'arrêts, de gares de correspondance et de sites propres; expropriations à Liège Guillemins; dispositifs de stationnements pour vélos..) et du rachat d'autobus en fin de contrat de "sale and rent back".

Immobilisations financières

Ce poste contient essentiellement les participations de la SRWT dans le capital des cinq sociétés d'exploitation et de la S.A. «Eurobus Holding».

Créances à plus d'un an

Ces créances sont constituées :

- des avances au personnel octroyées en 1986 suite au paiement des rémunérations à terme échu : 56,8 milliers d'euros;

- des annuités dues par les communes, les provinces et la Région wallonne pour apurer en nonante ans la dette contractée pour la libération des parts qu'elles ont souscrites dans le capital de l'ex-S.N.C.V. : 9.048,8 milliers d'euros.

Créances à un an au plus

Ce poste est, pour une grande part, composé de subsides restant à recevoir de la Région wallonne. Une partie de l'augmentation correspond aux subsides accordés dans le cadre de la sécurisation du réseau et à la gestion des ressources humaines: 8.750,0 milliers d'euros.

Placements de trésorerie

Ce poste est constitué par les fonds disponibles sur les emprunts d'investissements conclus par la SRWT.

Valeurs disponibles

Il s'agit essentiellement de la trésorerie disponible dans le système de centralisation des trésoreries des organismes d'intérêt public wallon mis en place en 2002 par la Région wallonne.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation de l'actif contiennent les produits relatifs à l'exercice 2005 et à percevoir en 2006, notamment les prorata de loyers à refacturer aux TEC (2.461,8 milliers d'euros) et surtout les charges payées d'avance et imputables aux exercices ultérieurs dont un loyer unique payé en 1994 pour la location de 229 autobus sur une période de quinze ans (4.921,6 milliers d'euros).

PASSIF

Capitaux propres

La variation de ce poste s'explique par l'augmentation des subsides en capital pour 2.672,8 milliers d'euros et une augmentation de la perte reportée pour 3.467,2 milliers d'euros.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont constituées pour couvrir:

- Les risques de "propre assureur" en matière d'accidents du travail, maladies professionnelles et responsabilité civile accidents de la circulation. Il s'agit d'anciens engagements pour l'essentiel hérités de la S.N.C.V., le groupe TEC ayant opté pour l'assurance externe dès 1992 :
 - a) Sinistres à régler : 9.460,9 milliers €;
 - b) Fonds des rentes pour accidents de travail et maladies professionnelles: 3.065,4 milliers d'euros.
- Les autres risques et charges: 9.593,8 milliers d'euros dont 5.218,0 milliers pour couvrir les dommages réclamés par la firme VAN HOOL dans le cadre du marché de 311 autobus commandés en 1993 et 4.326,6 milliers destinés à

couvrir des cotisations, majorations et intérêts de retards réclamés par l'O.N.S.S. pour des dossiers litigieux de l'ex-S.N.C.V. de 1985 à 1987 et 1990.

En ce qui concerne le litige VAN HOOL, un jugement a été rendu le 28 février 2006, qui d'une part, reconnaît la responsabilité de la S.R.W.T. et de la Région wallonne dans l'attribution fautive du marché et d'autre part, n'accepte pas le niveau des indemnités réclamées par VAN HOOL et a dès lors désigné un expert pour déterminer le préjudice réel. Compte tenu de ces deux éléments nouveaux, la provision n'a pas été majorée des accessoires. Par contre, la provision destinée à couvrir les litiges avec l'O.N.S.S. a été majorée de 2.541,3 milliers d'euros suite à des jugements défavorables rendus en décembre 2005. Cette provision couvre ainsi le risque à 100 %.

Dettes à plus d'un an

Elles sont constituées des emprunts de la S.N.C.V., attribués à la SRWT lors de la régionalisation et des emprunts conclus par la SRWT pour assurer le financement d'investissements d'exploitation ainsi que pour la finalisation de la construction du métro de Charleroi.

Dettes à un an au plus

L'évolution de ce poste s'explique surtout par un transfert plus important des dettes à long terme vers les dettes à court terme et une augmentation des dettes commerciales, partiellement compensés par une diminution des dettes vis-à-vis des TEC.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation du passif comprennent les charges imputables à l'exercice et à payer au cours d'exercices ultérieurs (par exemple les intérêts courus sur emprunts) ainsi que les produits acquis au cours de l'exercice et se rapportant à des exercices futurs. L'évolution de ce poste est à la hausse essentiellement en raison de l'attribution par la Région wallonne en 2005 d'une subvention extraordinaire visant à améliorer la sécurité dans les transports en commun et la gestion des ressources humaines du groupe. Cette subvention doit être utilisée sur la durée du nouveau Contrat de gestion (2006 à 2010).

C. Résultats (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/04	31/12/05	Variations
RESULTATS D'EXPLOITATION			
1. Ventes et prestations			
Chiffre d'affaires	13.157,3	35.880,3	22.723,0
Variation des en-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution	0,0	0,0	0,0
Production immobilisée	0,2	0,0	0,2-
Autres produits d'exploitation	42.272,0	40.176,5	2.095,5-
TOTAL	55.429,5	76.056,8	20.627,3
2. Coût des ventes et prestations			
Approvisionnements et marchandises	13.157,6	35.880,3	22.722,7
Services et biens divers	8.880,0	6.279,5	2.600,5-
Rémunérations, charges sociales et pensions	25.940,2	29.217,6	3.277,4
Amortissements et réductions de valeur	13.401,9	13.518,5	116,6
Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours et créances commerciales	14,4	0,0	14,4-
Provisions	244,2	2.046,9	1.802,7
Autres charges d'exploitation	82,8	49,5	33,3-
TOTAL	61.721,1	86.992,3	25.271,2
3. Résultats d'exploitation	6.291,6-	10.935,5-	4.643,9-
RESULTATS FINANCIERS			
Produits financiers	7.869,2	9.198,6	1.329,4
Charges financières	2.317,5	2.131,9	185,6-
4. Résultat courant avant impôts	739,9-	3.868,8-	3.128,9-
RESULTATS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	637,3	1.193,8	556,5
Charges exceptionnelles	1,8	549,8	548,0
5. Résultat de l'exercice avant impôts	104,4-	3.224,8-	3.120,4-
Impôts sur le résultat	3,9	242,4	238,5
6. Résultat de l'exercice	108,3-	3.467,2-	3.358,9-

Examen de l'évolution des résultats

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la SRWT provient uniquement de la réalisation des investissements d'exploitation pour le compte des TEC et des loyers d'autobus facturés aux TEC.

La SRWT agissant en tant que commissionnaire des TEC commande et finance les investissements en son nom mais pour leur compte. Ces biens et leur financement sont comptabilisés dans les livres de ces sociétés mais transitent par le compte de résul-

tats de la SRWT en "approvisionnement et marchandises" à l'entrée et "chiffre d'affaires" à la sortie. L'évolution de ce poste s'explique par une augmentation des investissements d'exploitation effectués pour les TEC, principalement pour le TEC Charleroi.

Autres produits d'exploitation

Ce poste comprend entre autres :

- des subventions reçues de la Région wallonne: 37.102,0 milliers;
- une subvention de la Communauté européenne



pour un programme de recherche et développement sur la communication et la mobilité: 54,2 milliers;

- des loyers: 190,7 milliers;
- des plus values réalisées sur la vente de terrains: 11,8 milliers;
- des refacturations aux TEC: 1.658,2 milliers;
- des prestations effectuées pour tiers: 814,8 milliers;
- des revenus de publicité: 41,3 milliers;
- des versements du Fonds Mutuel Wallon représentant la cotisation à l'assurance groupe des agents malades: 115,4 milliers;
- des tantièmes reçus pour la gestion de la société "Transports PENNING" (filiale d'Eurobus Holding): 50,0 milliers.

Approvisionnements et marchandises

Les investissements d'exploitation réalisés pour les TEC représentent 27.703,2 milliers d'euros et les loyers d'autobus refacturés aux TEC s'élèvent à 8.177,1 milliers d'euros. L'évolution de ce poste est liée à celle du chiffre d'affaires.

Services et biens divers

L'évolution de ce poste est principalement due à une diminution des charges sur les investissements d'infrastructure et des frais de location d'autobus, partiellement compensée par une augmentation des frais liés à la promotion commerciale et aux assurances du matériel roulant.

Des émoluments pour une valeur totale de 4.000,00 euros hors TVA ont été versés à la société S.C. D.&C°, réviseur d'entreprise auprès de la S.R.W.T., dans le cadre d'une mission particulière qui lui a été confiée, consistant en l'établissement d'un rapport d'audit relatif à la collaboration de la SRWT au projet de la Communauté européenne «Information Society Technologies» (programme de recherche et développement sur la communication et la mobilité).

Rémunérations, charges sociales et pensions

Ce poste a été influencé par son évolution naturelle (ancienneté, indexation, nouveaux bénéficiaires, décès...), mais surtout par le paiement d'indemnités

pour maladies professionnelles en litige à concurrence de 2.625,1 milliers d'euros, suite à des décisions de justice intervenues dans l'année.

Amortissements et réductions de valeur

L'évolution à la hausse de ce poste suit naturellement celle des investissements et plus particulièrement celle des investissements d'infrastructure. Les premiers amortissements enregistrés sur les chantiers d'infrastructure clôturés en 2005, ainsi que des amortissements enregistrés sur des autobus rachetés en fin de contrat de sale and rent back, constituent la plus grande part de l'augmentation de ce poste.

Provisions

Ce poste comprend :

- Les provisions constituées pour :
 - Propre assureur:
 - accidents de travail: 156,4 milliers;
 - maladies professionnelles: 2.784,8 milliers;
 - responsabilité civile accidents de la circulation: 255,8 milliers.
 - Litiges : 2.570,1 milliers.
- Les provisions utilisées et reprises pour :
 - Responsabilité civile accidents de la circulation, accidents de travail et maladies professionnelles : 3.720,2 milliers.

Autres charges d'exploitation

Ce poste est composé pour l'essentiel de taxes diverses (précomptes immobiliers, taxes de circulation) et de moins value sur réalisation d'immobilisations corporelles.

Produits financiers

L'évolution de ce poste est due principalement à la réception de dividendes d'Eurobus Holding et à l'augmentation de l'utilisation des subsides en capital au même rythme que les amortissements des biens qu'ils ont servi à financer.

Charges financières

La diminution de ce poste est due à une relative stabilité de la dette et au maintien des taux à un niveau bas.

Produits exceptionnels

Ce poste est constitué de pénalités pour retards de livraisons d'autobus pour 644,0 milliers d'euros. Les produits exceptionnels comprennent également, pour 549,8 milliers d'euros, les plus-values réalisées sur la vente des biens apportés par la Région wallonne au capital de la SRWT pour une valeur symbolique (ces plus-values doivent être ristournées à la Région wallonne).

Charges exceptionnelles

Ces charges se composent du montant à restituer à la Région wallonne pour les plus-values réalisées sur la vente de certains immobilisés (voir produits exceptionnels) pour 549,8 milliers d'euros.

Impôts sur le résultat

L'augmentation de ce poste provient du précompte mobilier retenu sur les dividendes versés par Eurobus Holding.

D. Chiffres clés et ratios

Rubriques	2003	2004	2005
Cash-flow avant distribution (en milliers d'euros)	6 669	6 600	4 890
Ratio de liquidité au sens large	1,27	1,27	1,14
Ratio de liquidité au sens stricte	1,23	1,30	1,36
Ratio de solvabilité (en %)	51,17	53,09	49,73





BILAN au 31 décembre 2005

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
ACTIF (en milliers d'euros)		
Actifs immobilisés	171 861	169 278
Immobilisations incorporelles	491	843
Immobilisations corporelles	153 460	150 525
Terrains et constructions	39 058	41 673
Installations, machines et outillage	16 572	18 082
Mobilier et matériel roulant	14 401	10 714
Autres immobilisations corporelles	67 669	62 184
Immobilisations en cours et acomptes versés	15 760	17 872
Immobilisations financières	17 910	17 910
Entreprises liées		
Participations	11 325	11 325
Créances		
Autres entreprises avec lien de participation	6 520	6 520
Créances sur entreprises avec lien de participation		
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	62	62
Créances et cautionnements en numéraire	3	3
Actifs circulants	105 775	92 311
Créances à plus d'un an	9 106	9 604
Autres créances	9 106	9 604
Stocks et commandes en cours	254	254
Stocks		
Approvisionnements	254	254
Créances à un an au plus	63 037	44 703
Créances commerciales	9 148	7 548
Autres créances	53 889	37 155
Placements de trésorerie	12 073	12 625
Autres placements	12 073	12 625
Valeurs disponibles	12 170	13 992
Comptes de régularisation	9 135	11 133
TOTAL DE L'ACTIF :	277 636	261 589

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
PASSIF (en milliers d'euros)		
Capitaux propres	138 078	138 872
Capital	13 955	13 955
Capital souscrit	13 955	13 955
Plus-value de réévaluation		
Réserves	396	396
Réserve légale	20	20
Réserves disponibles	376	376
Perte reportée	-11 492	-8 025
Subsides en capital	135 219	132 546
Provisions pour risques et charges	22 120	20 073
Provisions pour risques et charges	22 120	20 073
Autres risques et charges	22 120	20 073
Dettes	117 438	102 644
Dettes à plus d'un an	32 569	37 748
Dettes financières		
Emprunts obligataires non subordonnés	4 748	5 030
Etablissements de crédit	16 185	20 155
Autres emprunts	10 425	11 200
Autres dettes	1 211	1 363
Dettes à un an au plus	64 004	54 836
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	11 529	5 158
Dettes financières		
Etablissements de crédit	12 752	11 649
Dettes commerciales		
Fournisseurs	12 617	7 254
Effets à payer	1 211	1 204
Acomptes reçus sur commandes	756	1 877
Dettes fiscales, salariales et sociales		
Impôts	1 629	1 081
Rémunérations et charges sociales	1 732	1 593
Autres dettes	21 778	25 020
Comptes de régularisation	20 865	10 060
TOTAL DU PASSIF :	277 636	261 589

COMPTE DE RÉSULTATS

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
CHARGES (en milliers d'euros)		
Coût des ventes et des prestations	86 993	61 720
Approvisionnements et marchandises		
Achats	35 880	13 157
Variations des stocks		
Services et biens divers	6 280	8 880
Rémunérations, charges sociales et pensions	29 218	25 940
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissements, sur immobilisations incorporelles et corporelles	13 518	13 401
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales		15
Provisions pour risques et charges	2 047	244
Autres charges d'exploitation	50	83
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		
Charges financières	2 132	2 318
Charges des dettes	1 415	1 607
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Autres charges	717	711
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS		
Charges exceptionnelles	550	2
Provisions pour risques et charges exceptionnels		
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés		
Autres charges exceptionnelles	550	2
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS		
Impôts sur le résultat	242	4
Impôts	242	4
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER		
TOTAUX GÉNÉRAUX:	89 917	64 044



Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
PRODUITS (en milliers d'euros)		
Ventes et prestations	76 057	55 429
Chiffre d'affaires	35 880	13 157
Variations des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution		
Production immobilisée		
Autres produits d'exploitation	40 177	42 272
PERTE D'EXPLOITATION	-10 936	-6 291
Produits financiers	9 199	7 869
Produits des immobilisations financières	948	
Produits des actifs circulants	38	24
Autres produits financiers	8 213	7 845
PERTE COURANTE AVANT IMPÔTS	-3 869	-740
Produits exceptionnels	1 194	638
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	550	2
Autres produits exceptionnels	644	636
PERTE AVANT IMPÔTS	-3 225	-104
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER		
PERTE DE L'EXERCICE À AFFECTER	-3 467	-108
TOTAUX GÉNÉRAUX:	89 917	64 044



Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENT (en milliers d'euros)		
Perte à affecter		
Perte de l'exercice à affecter	3 467	108
Perte reportée de l'exercice précédent	8 025	7 917
Bénéfice à affecter		
Bénéfice de l'exercice à affecter		
Prélèvements sur les capitaux propres		
Sur les réserves		
Affectations aux capitaux propres		
Au capital et aux primes d'émission		
A la réserve légale		
Aux autres réserves		
Résultat à reporter		
Perte à reporter	11 492	8 025



ANNEXE

Rubrique	Concessions brevets, licences...
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers d'euros)	
Valeur d'acquisition	
Au terme de l'exercice précédent	5 009
Mutations de l'exercice	
Acquisitions, y compris la production immobilisée	66
Cessions et désaffectations (-)	
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)	81
Au terme de l'exercice	5 156
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	4 166
Mutations de l'exercice :	
Actés	499
Repris car excédentaires	
Acquis de tiers	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)	
Au terme de l'exercice	4 665
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	491



Rubriques	Terrains et constructions	Installations machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisation en cours et acomptes
ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)					
Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	46 758	37 657	50 135	81 712	17 872
Mutations de l'exercice :					
Acquisitions, y compris la production immobilisée		64	7 547	3	8 478
Cessions et désaffectations (-)	-150	-39	-408		
Transferts d'une rubrique à une autre (-) (+)	536	1 755	-21	8 239	-10 590
Au terme de l'exercice	47 144	39 437	57 253	89 954	15 760
Plus-values					
Au terme de l'exercice précédent	35 193	6 607			
Mutations de l'exercice :					
Actées					
Acquises de tiers					
Annulées (-)					
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)					
Au terme de l'exercice	35 193	6 607			
Amortissements et réductions de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	40 278	26 182	39 421	19 528	
Mutations de l'exercice :					
Actés	3 029	3 026	3 813	3 151	
Repris car excédentaires (-)					
Acquis de tiers					
Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	-125	-33	-382		
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)	97	297		-394	
Au terme de l'exercice	43 279	29 472	42 852	22 285	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	39 058	16 572	14 401	67 669	15 760

Rubriques	Entreprises liées	Autres
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (en milliers d'euros)		
Participation et droits sociaux		
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	11 325	6 582
Mutations de l'exercice		
Acquisitions		
Cessions et retraits		
Au terme de l'exercice	11 325	6 582
Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		
Mutations de l'exercice		
Au terme de l'exercice		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	11 325	6 582
Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		
		3
Mutations de l'exercice		
Additions		
Remboursements (-)		
Cessions et retraits		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		3

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux représentant au moins 10% du capital souscrit.

Dénomination et adresse du siège	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	Directement		Par les filiales %	Comptes annuels arrêtés au	(en milliers d'euros)	
	Nombre	%			Capitaux propres	Résultat net
TEC Brabant Wallon 1300 Wavre-Place Henri Berger, 6	9 038	67,80		31/12/05	8 460	-39
TEC Charleroi 6000 Charleroi-Place des Tramways, 9 bte 1	27 546	67,50		31/12/05	23 416	37
TEC Hainaut 7000 Mons-Place Léopold, 9a	31 274	67,30		31/12/05	7 257	366
TEC Liège-Verviers 4030 Liège-Rue du Bassin, 119	17 755	67,86		31/12/05	21 155	-2 298
TEC Namur-Luxembourg 5000 Namur-Avenue de Stassart, 12	7 605	67,40		31/12/05	4 809	-1 000
EUROBUS HOLDING 4600 Visé-avenue de Navagne, 62	26 300	26,25		31/12/04	44 095	4 210



Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS (en milliers d'euros)		
Actions et parts	11 707	12 234
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	11 707	12 234
Titres à revenus fixes	366	391
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit		
avec une durée résiduelle ou de préavis:		
d'un mois au plus		
de plus d'un mois à un an au plus		
de plus d'un an		
COMPTES DE RÉGULARISATION (ACTIF) (en milliers d'euros)		
Loyers autobus versés anticipativement	4 922	
Prorata de loyers d'autobus courus mais non échus à facturer aux TEC	2 462	
Divers	1 751	

ETAT DU CAPITAL

Capital social (en milliers d'euros)		
Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	13 955	
Modifications au cours de l'exercice		
Au terme de l'exercice	13 955	
	Nombre d'action	%
Représentation du capital (actions ordinaires sans désignation de valeur)		
Actions nominatives	547 848	99,55
Région wallonne		
lignes ferrées et services d'autobus	264 406	48,05
lignes ferrées concédées mais non construites	6 381	1,16
biens cédés par la Région wallonne	1	0,00
Provinces	156 637	28,46
Communes	120 423	21,88
Actions au porteur	2 470	0,45

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en milliers d'euros)

Litige Van Hool	5 218
Litiges O.N.S.S.	4 327
Provisions pour risques et charges de propre assureur	12 526
Divers	49

Rubriques	Dettes		
Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
ETAT DES DETTES (en milliers d'euros)			
Dettes financières	11 378	27 158	4 200
Emprunts obligataires non subordonnés	281	1 174	3 574
Dettes de location-financement et assimilés			
Etablissements de crédit	11 097	15 559	626
Autres emprunts		10 425	
Autres dettes	151	518	693
TOTAL	11 529	27 676	4 893

Rubriques	Dettes (ou partie de dettes) garanties par	
	les pouvoirs publics belges	des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES GARANTIES (en milliers d'euros)		
Dettes financières	32 310	
Emprunts obligataires non subordonnés	5 029	
Etablissements de crédit	27 281	
Autres emprunts		
Autres dettes	1 362	
TOTAL	33 672	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (en milliers d'euros)

Impôts	
Dettes fiscales non échues	1 629
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes salariales et sociales	1 732



Rubrique	Exercice 2005	
COMPTES DE RÉGULARISATION (PASSIF) (en milliers d'euros)		
Principalement prorata d'intérêts sur emprunts, prorata de loyers sur matériel roulant, plus-values sur opérations de "sale and rent back" à répartir sur la durée de l'opération et subventions relatives à des exercices ultérieurs	20 865	
Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en milliers d'euros)		
Chiffre d'affaire net	35 880	13 157
Autres produits d'exploitation dont:		
Subsides d'exploitation obtenus des pouvoirs publics	37 156	39 403
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	124	120
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	118,1	117,4
Nombre effectif d'heures prestées	182 117	183 736
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	6 099	5 889
Cotisations patronales d'assurances sociales	1 974	1 906
Primes patronales pour assurances extra-légales	2 345	2 251
Autres frais de personnel	301	141
Pensions	18 499	15 753
Réductions de valeur		
Sur stocks et commandes en cours		
Actées		
Reprises		
Sur créances commerciales		
Actées		18
Reprises		-3
Provisions pour risques et charges		
Constituées	5 767	1 046
Utilisations et reprises	-3 720	-802
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	40	40
Autres	10	43
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	3	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	4,5	2,0
Nombre effectif d'heures prestées	810	404
Frais pour l'entreprise	20	15

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
RÉSULTATS FINANCIERS (en milliers d'euros)		
Autres produits financiers		
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats		
Subsides en capital	7 208	6 952
Ventilation des autres produits		
Plus-values sur actifs circulants	359	254
Produits financiers sur produits dérivés	598	585
Autres	48	54
Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		4
Reprises		-4
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS (en milliers d'euros)		
Autres produits exceptionnels		
Pénalités pour livraison tardives d'autobus	644	
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	550	
Autres charges exceptionnelles		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		
Restitution de plus-values sur ventes à la Région wallonne	550	
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (en milliers d'euros)		
Impôts sur le résultat de l'exercice		
Impôts et précomptes dus ou versés	242	
Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS (en milliers d'euros)		
Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	18 168	6 228
Par l'entreprise	29 519	6 585
Montants retenus à charge de tiers, au titre de:		
Précompte professionnel	5 176	4 906
Précompte mobilier	83	100



Exercice 2005 - Pour sûreté de dettes et engagements	de l'entreprise	de tiers
DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres		
Gages sur d'autres actifs		
Valeur comptable des actifs gagés	88	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, non portés au bilan		
Titres de transport en dépôt		10 929
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Autobus		9 772
Investissements d'infrastructure		23 439
Litiges importants et autres engagements importants		
Intérêts à échoir sur emprunts d'investissements non repris au passif		4 842
Emprunts conclus au nom de la S.R.W.T. pour compte des TEC dans le cadre du contrat de commission organisant la réalisation et le financement des investissements d'exploitation		26 796
TEC Brabant Wallon		1 825
TEC Charleroi		2 650
TEC Hainaut		12 354
TEC Liège-Verviers		0
TEC Namur-Luxembourg		9 967

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
RELATION AVEC LES ENTREPRISES LIÉES (en milliers d'euros)		
Immobilisations financières		
Participations	11 325	11 325
Créances		
A plus d'un an		
A un an au plus	18 270	9 563
Dettes		
A plus d'un an	8 550	9 325
A un an au plus	24 319	28 826
Résultats financiers		
Produits des actifs circulants		
Charges des dettes	359	348

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
RELATION AVEC LES ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION (en milliers d'euros)		
Immobilisations financières		
Participations	6 520	6 520
Créances		
RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS (en milliers d'euros)		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats :	134	

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.





Rubriques	Exercice 2005 Temps plein	Exercice 2005 Temps partiel	Exercice 2005 Total équivalent temps plein	Exercice 2004 Total équivalent temps plein
BILAN SOCIAL				
Etat des personnes occupées				
Travailleurs inscrits au registre du personnel				
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	107,0	19,0	118,1	117,4
Nombre effectif d'heures prestées	165 904	16 213	182 117	183 736
Frais de personnel (en milliers d'euros)	10 205	496	10 701	10 173
Avantages accordés en sus du salaire (en milliers d'euros)			118	112

	Temps plein	Temps partiel	Total équivalent temps plein
A la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	107	17	117,9
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	107	13	115,9
Contrat à durée déterminée		4	2,0
Contrat de remplacement			
Par sexe			
Hommes	81		81,0
Femmes	26	17	36,9
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	33		33,0
Employés	74	10	81,4
Ouvriers		7	3,5
Autres			

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise au cours de l'exercice		
Nombre moyen de personnes occupées		4,5
Nombre effectif d'heures prestées		810
Frais pour l'entreprise (en milliers d'euros)		20

Rubriques	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE			
Entrées			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	7	1	7,5
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	7		7,0
Contrat à durée déterminée		1	0,5
Contrat de remplacement			
Par sexe et niveau d'études			
Hommes			
Primaire			
Secondaire			
Supérieur non universitaire	3		3,0
Supérieur universitaire	2		2,0
Femmes			
Primaire			
Secondaire		1	0,5
Supérieur non universitaire	1		1,0
Supérieur universitaire	1		1,0
Sorties			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	2	2	3,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2	1	2,5
Contrat à durée déterminée		1	0,5
Contrat de remplacement			
Par sexe et niveau d'études			
Hommes			
Primaire			
Secondaire			
Supérieur non universitaire	1	1	1,5
Supérieur universitaire	1		1,0
Femmes			
Primaire			
Secondaire		1	0,5
Supérieur non universitaire			
Supérieur universitaire			
Par motif de fin de contrat			
Pension	1		1,0
Prépension	1		1,0
Licenciement			
Autre motif		2	1,0



Rubriques	Nombre de travailleurs concernés		Avantage financier (en milliers d'euros)
	Nombre	Equivalents temps plein	
ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI			
Mesures en faveur de l'emploi			
Mesures comportant un avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant			
Plan avantage à l'embauche			
Interruption complète de carrière			
Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)			
Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	124	116,9	244
Convention de premier emploi			
Autres mesures			
Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	9	5,3	
Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi			
Total pour l'exercice	124	116,9	
Total pour l'exercice précédent	125	117,0	

Rubriques	Nombre de travailleurs concernés	Nombre d'heures de formation suivies	Coût pour l'entreprise (en milliers d'euros)
Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur			
Hommes	24	1208	90
Femmes	4	240	12



Règles d'évaluation

ACTIF

Frais d'établissement (rubrique I)

Les frais de constitution et d'augmentation de capital ainsi que les autres frais d'établissement sont amortis en cinq ans.

Les frais d'émission d'emprunts et primes de remboursement sont amortis par tranches égales sur la durée des emprunts auxquels ils se rapportent.

Immobilisations incorporelles (rubrique II)

Les immobilisations incorporelles sont prises en charge dans l'exercice au cours duquel ces frais sont exposés.

Toutefois, les logiciels informatiques acquis à l'extérieur sont amortis sur trois ans.

Immobilisations corporelles (rubrique III)

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, ou à leur coût de revient, ou à leur valeur d'apport y compris les frais accessoires notamment la quote-part non déductible de la T.V.A.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de conventions similaires dont les versements échelonnés prévus au contrat sont assurés par un organisme financier en contrepartie d'un paiement unique effectué au début de la transaction (Payment Undertaking Agreement) sont traités de la manière suivante:

- Les droits d'usage y compris les frais accessoires sont portés à l'actif dans la rubrique correspondant aux immobilisations concernées et amortis au même taux.

- Le versement à l'organisme financier qui assurera le paiement des versements échelonnés apure la dette de location financement.
- L'engagement qui subsiste vis-à-vis du «lessor» de procéder aux versements échelonnés est acté dans les comptes d'ordre.
- Les profits dégagés par cette transaction seront portés en produit au rythme des amortissements comptables.

Les amortissements sont pratiqués d'une manière linéaire sur la durée de vie présumée des immobilisations.

En ce qui concerne les biens acquis avant le 1er janvier 1991 et transférés par la S.N.C.V. :

- les biens transférés par la SRWT aux TEC, à savoir le mobilier, matériel de bureau et l'outillage, sont valorisés à leur valeur nette comptable et sont amortis sur quatre ans ;
- les biens transférés à la SRWT sont amortis selon le plan d'amortissement en application à la S.N.C.V.

En ce qui concerne les pièces relais (moteurs, boîtes, ponts) liées au matériel roulant, celles-ci sont amorties sur la même durée que les véhicules pour lesquels elles doivent servir.



Pour les biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1991, les taux d'amortissement sont les suivants :

Composant de l'actif	Durée de vie	Taux en %
Terrains	Illimitée	0
Bâtiments	30 ans	3,33
Installations bâtiments	20 ans	5
Voies	25 ans	4
Lignes aériennes	25 ans	4
Sous-stations de traction	25 ans	4
Machines, matériel, équipement de télécommunication	10 ans	10
Matériel roulant ferré	25 ans	4
Autobus de la "Classe I" (articulés)	15 ans	6,66
Autobus de la "Classe II" (standard et midi 60 places)	15 ans	6,66
Autobus de la "Classe III" (midi 40 places et mini)	8 ans	12,50
Autobus pour personnes à mobilité réduite (mini)	6 ans	16,67
Autobus d'occasion	Les règles habituelles en tenant compte de la date de première mise en circulation comme date de départ	
Transformation du matériel roulant ferré et renouvellement des bus afin d'allonger la durée d'utilisation	En fonction de la durée d'utilisation restante estimée	
Véhicules utilitaires	10 ans	10
Automobiles et camionnettes	5 ans	20
Mobilier et assimilés, machines de bureau	5 ans	20
Informatique mainframe	5 ans	20
Micro informatique (PC, réseau et périphériques)	3 ans	33,33
Sites propres	15 ans	6,66
Machines, matériel et techniques spéciales	10 ans	10
Bâtiments de Robermont, La Villette et Jumet	20 ans	5
Installations de Robermont, La Villette et Jumet	9 ans	11,1
Téléphonie fixe	10 ans	10
Téléphonie mobile	5 ans	20

Lorsque, du fait du recours à un financement alternatif, des biens immobilisés ne sont pas repris dans les livres de la société, les charges générées par le financement de ces biens sont mises en compte de manière à ce que leur répartition dans le temps se rapproche le plus possible de la durée d'amortissement prévue dans les règles d'évaluation pour de tels biens.

Immobilisations financières (rubrique IV)

Les actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

Les autres créances et cautionnements en numéraire sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Créances à plus d'un an et créances à un an au plus (rubriques V et VII)

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. En cas de faillites ou concordats, les créances impayées sont considérées comme douteuses et leur valeur totale nette, hors T.V.A., fait l'objet d'une réduction de valeur.

En dehors de ces cas, d'autres créances peuvent être transférées à la rubrique "Clients douteux" ou "Créances douteuses" et faire l'objet de réductions de valeur adaptées à chaque situation.

Stocks et commandes en cours (rubrique VI)

Les stocks d'approvisionnements et fournitures sont valorisés selon la méthode des prix moyens pondérés.

A la clôture de chaque exercice, les casiers comprenant des articles de stock qui n'ont plus été mouvementés, soit par de nouvelles entrées consécutives à des commandes ou à des fabrications internes, soit par de nouvelles sorties sur centre de coût ou ordre ou consécutives à des corrections d'inventaire, depuis plus de trois ans, font l'objet d'une réduction de valeur totale, sauf pour les articles du stock destinés au réseau ferré pour lesquels cette période est portée à dix ans.

Tout article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur et qui serait sorti du stock sur centre de coût ou ordre ou suite à des corrections d'inventaire fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de son utilisation.

Dans le cas où une nouvelle commande ou fabrication interne devait survenir pour un article qui aurait fait l'objet d'une réduction de valeur, c'est l'ensemble du casier qui fait l'objet d'une reprise de réduction de valeur dans l'exercice de la nouvelle entrée en stock.

La procédure de valorisation suivante est appliquée aux pièces relais importantes qui font l'objet de réparation dans le cadre d'un processus d'échange standard :

- lors de l'achat de la pièce neuve, celle-ci est immobilisée et amortie sur la durée d'amortissement restante des véhicules les plus récents auxquels elle se rapporte;
- ces pièces sont alors reprises en stock sans valeur;
- ensuite, lors du processus d'échange standard, la pièce démontée du véhicule qui est réparée rentre dans le stock pour une valeur égale au coût de la réparation.

Cette procédure s'applique aux pièces suivantes :

- Moteurs.
- Boîte de vitesse.
- Ponts.

D'une manière générale, les fabrications pour stocks (en ce compris les récupérations et réparations de pièces) sont valorisées et rentrées en stock pour une valeur égale à leur coût de revient.

Ces règles d'évaluation s'appliquent à l'ensemble des stocks quelle que soit leur localisation physique. Les en-cours de fabrication et les commandes en cours d'exécution sont portés à l'actif du bilan à leur coût de revient.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (rubriques VIII et IX)

Les titres à revenu fixe sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Comptes de régularisation (rubrique X)

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évaluées en suivant la règle proportionnelle.

Les revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice en cours, sont évalués au montant de la quote-part afférente à cet exercice.



PASSIF

Provisions pour risques et charges (rubrique VII)

A la clôture de l'exercice, il est procédé, avec prudence, sincérité et bonne foi, à l'examen des provisions à constituer, à reprendre ou à annuler pour couvrir les risques prévus.

Plus précisément en ce qui concerne les risques liés aux anciens dossiers " propre assureur " encore en litige hérités de la S.N.C.V., on couvrira l'estimation faite par le service des assurances sur base d'une addition de tous les litiges en cours :

- à 100 % pour les secteurs accidents du travail et responsabilité civile accidents de circulation,
- à 55 % pour le secteur maladies professionnelles vu le caractère plus aléatoire de l'aboutissement en notre défaveur de l'ensemble de ces dossiers.

A partir de l'exercice comptable 1991, les provisions pour gros entretiens et réparations et les provisions pour pneus ne sont plus constituées.

En 1993, la Région a apporté au capital de la société les biens dont elle avait hérité de l'Etat en vertu de l'article 57 paragraphe 2 de la loi de financement. Un certain nombre de litiges liés à la construction de ces biens ont dû également être repris par la SRWT. Vu le caractère aléatoire de l'aboutissement des requêtes des parties adverses, ces litiges seront couverts à concurrence de 50 %.

L'exploitation de nos dépôts pendant de nombreuses décennies est susceptible d'avoir généré une pollution du sol. Ce risque potentiel étant impossible à évaluer sans engager des frais considérables, il n'est pas couvert par une provision.

Une provision est cependant constituée sur base d'une estimation faite par un expert dans les cas suivants :

- pollution avérée suite à un incident ou à un contrôle,
- constatation suite à une expertise réalisée dans le cadre du renouvellement d'un permis d'exploiter.

Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus (rubriques VIII et IX)

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les dettes de location-financement sont évaluées pour la partie des versements à échoir, qui représente la reconstitution du capital de la valeur du bien auquel le contrat se rapporte.

Compte de régularisation (rubrique X)

Les revenus perçus pendant l'exercice mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur sont évalués en suivant la règle proportionnelle.

Les charges qui seront payées au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont afférentes à l'exercice en cours, sont évaluées au montant afférent à cet exercice.

Droits et engagements hors bilan (Annexe XVII)

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés à l'annexe, par catégorie, pour la valeur nominale figurant au contrat ou à la convention ou à défaut pour leur valeur estimée.

Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie

La SRWT assume les charges afférentes aux engagements sociaux nés des différents régimes d'allocations extralégales qui étaient d'application dans les sociétés d'origine du groupe TEC. Ces allocations recouvrent les domaines suivants :

- Les pensions de survie et de retraite, les rentes, les allocations d'invalidité et les allocations complémentaires au chômage des allocataires sociaux de l'ex-S.N.C.V. Il s'agit des avantages octroyés par les anciennes caisses sociales, à savoir :
 - La Caisse d'Assurance Mixte (C.A.M.).
 - La Caisse de Répartition d'Allocations complémentaires à la pension légale (C.R.A.).
 - La Caisse de Répartition d'Allocations aux agents Invalides (C.R.I.).
 - La Caisse d'Assurances Sociales (C.A.S.).

- Les pensions de survie et de retraite des allocataires sociaux des anciennes sociétés de transport urbain (STIL, STIC, STIV).
- Les allocations versées aux travailleurs ayant atteint 55 ans d'âge et tombant dans le champ d'application des conventions collectives de travail organisant un régime d'allocations complémentaires au chômage en faveur de certains travailleurs licenciés.

En outre, la SRWT assume les charges afférentes à l'assurance-groupe souscrite en faveur de l'ensemble du personnel actif du groupe TEC. Cette assurance-groupe, instaurée en 1993 dans le but de mettre le régime de pensions complémentaires en conformité avec les dispositions légales, a été profondément modifiée avec effet au 1er janvier 1997. La formule du type " but à atteindre ", traduction des anciens règlements de pension, a été transformée en formule " charges fixées ", dont le principe est de générer à l'âge de la retraite un capital résultant de cotisations, personnelles et patronales, directement proportionnelles à la rémunération.

Annuités dues par les actionnaires publics et emprunts obligataires publics

Les actionnaires publics de la S.N.C.V. avaient, lors de la souscription des capitaux, le choix entre la libération directe en espèces, ou la libération directe au travers du versement pendant 90 ans d'une annuité constante comprenant le principal et l'intérêt.

Cette créance sur les actionnaires est comptabilisée à l'actif (29). En contrepartie de ce mode de libération des capitaux et afin de dégager immédiatement les moyens financiers nécessaires à la construction des lignes, la S.N.C.V. a émis des emprunts obligataires publics dont le service a le même profil que les annuités dues par les actionnaires.

Ces emprunts sont comptabilisés au passif, tant pour le capital (171) que pour les intérêts (179) et constituent le pendant des annuités des actionnaires comptabilisées à l'actif (29).

Du fait que, tant au passif qu'à l'actif, on ait comptabilisé les intérêts, ces mouvements financiers n'ont aucun impact sur le résultat. Il faut noter que l'émission des emprunts publics n'a pas toujours coïncidé avec le début du paiement des annuités, ce qui a généré un décalage entre les montants comptabilisés à l'actif et au passif.

Organisation des investissements du groupe TEC

Le Contrat de gestion 2001-2004 conclu entre la Région wallonne et le groupe TEC subdivise les investissements en trois grandes catégories :

- les Investissements d'Infrastructure;
- les Investissements d'Exploitation;
- les Investissements Spécifiques.

a) Les Investissements d'Infrastructure.

Les investissements d'infrastructure sont constitués des investissements réalisés sur le domaine public et prioritairement affectés par la Région au transport en commun.

Ces investissements concernent essentiellement les ouvrages de génie civil, les infrastructures ferroviaires et routières, les sites propres, les gares de correspondance ainsi que tous leurs équipements annexes.

Ces investissements sont réalisés par la SRWT et financés grâce à un subside en capital de la Région wallonne en faveur de la SRWT. Ils sont comptabilisés dans les livres de cette dernière.

b) Investissements d'exploitation.

Par investissements d'exploitation, il faut entendre le matériel roulant, les systèmes de perception, de transmission, de régulation du trafic et de sécurité (hors métro), les bâtiments (bâtiments administratifs, ateliers et dépôts), les équipements, les outils de gestion et d'exploitation et, en général, tout moyen nécessaire à la réalisation des missions des TEC.

Le matériel roulant est pour l'essentiel financé par emprunt ou via des financements alternatifs.



RAPPORT du Collège des Commissaires-Reviseurs Sur les comptes sociaux

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée par le Gouvernement wallon auprès de la Société Régionale Wallonne du Transport.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2005, établis sur la base des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 277.636 milliers d'€ et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 3.467 milliers d'€. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

L'établissement des comptes annuels, l'appréciation des informations à reprendre dans le rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre contrôle des comptes annuels a été effectué conformément aux dispositions légales et aux normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Les normes de révision précitées requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'information. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes

annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2005 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

Attestations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion comprend les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas de contradictions évidentes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires. Nous tenons enfin à remercier le Directeur financier ainsi que le responsable de la comptabilité pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée tout au long de nos travaux de contrôle.

Le 11 mai 2006

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

S.C. D.C. & C°
Reviseurs d'entreprises
Représentée par P. Cammarata

S.c.P.R.L. LAFONTAINE,
DETILLEUX & CIE
Reviseurs d'entreprises
Représentée par L. Lafontaine

S.C.R.L. TCLM-DAMMEKENS-
LEJUSTE & C°
Reviseurs d'entreprises
Représentée par T. Lejuste

Le solde des investissements d'exploitation est financé par les TEC avec leur trésorerie propre ou fait l'objet d'un subside en capital de la Région wallonne.

Ces investissements sont pour la plupart réalisés et, en cas de financement par emprunt ou alternatif, financés par la SRWT en vertu d'un contrat de commission conclu avec les cinq TEC. Leur comptabilisation se fait dans les livres des TEC.

c) Investissements spécifiques.

Il s'agit d'investissements moins importants (mobilier, matériel de bureau et informatique, machines, outillage, véhicules de service,...) qui n'ont pu rentrer dans les deux autres catégories et qui sont financés par chaque société sur leur trésorerie propre.

Litiges relatifs à des biens cédés par la Région wallonne à la S.R.W.T.

En 1993, la Région a apporté au capital de la Société des biens dont elle avait hérité de l'Etat en vertu de l'article 57 paragraphe 2 de la loi de financement. Un certain nombre de litiges liés à ces biens ont dû également être repris par la SRWT. Il subsiste cependant quelques litiges pour lesquels il n'a pas encore été statué définitivement sur le fait de savoir s'ils incombaient à la Région wallonne ou à la SRWT. Actuellement, ces dossiers sont gérés par la Région.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Rapport annuel financier 2005, 15^{ème} exercice social présenté par le Conseil d'administration et par les Commissaires aux Comptes



RAPPORT DE GESTION consolidé

L'exercice 2005 a été marqué par d'importants mouvements de grèves en mai dans le cadre de la négociation de la convention collective 2005-2006.

Malgré ces mouvements sociaux qui ont engendré une diminution des kilomètres parcourus de 2,69 % par rapport à l'année précédente, l'exercice s'est soldé par une augmentation des recettes de trafic de 2,99 % correspondant à une hausse de la fréquentation de 3,34 %.

Cette augmentation du chiffre d'affaires, en partie la conséquence de la forte hausse du prix du carburant, est également le fruit de la campagne REB (Ré-appropriation de l'Espace Bus) dont vous lirez l'explication à la page 12 du rapport d'activité.

Cette tendance à la hausse des recettes de trafic se confirme en 2006

Commentaires sur les comptes annuels consolidés

A. Généralités

L'exercice se clôture avec une perte consolidée de 5.296.654,56 euros.

En voici le détail :

• Résultat courant avant impôts :	- 6.471.898,12 €
• Résultat exceptionnel :	+ 384.168,69 €
• Impôts :	- 314.116,28 €
Perte de l'exercice des sociétés consolidées par intégration globale :	- 6.401.845,71 €

Quote-part des entreprises mises en équivalence :	+ 1.105.191,15 €
Perte consolidée :	- 5.296.654,56 €

Cette dernière se répartit comme suit :

Part des tiers :	- 945.626,73 €
Part du groupe :	- 4.351.027,83 €

La quote-part des entreprises mises en équivalence correspond à 26,25 % (part de la SRWT dans le capital d'Eurobus Holding) de 4.210.252,00 euros qui représentent le bénéfice consolidé du Holding au 31/12/2004.

Ce résultat négatif s'explique d'une part par la perte de la maison-mère de 3.467.233,73 euros qui trouve son origine dans l'issue défavorable d'anciens litiges hérités de la S.N.C.V. (voir comptes sociaux) et dans les pertes actées dans certains TEC, dues pour l'essentiel à la constitution de provisions pour dépollution de sol.

Voici la contribution de chacune des sociétés consolidées dans le résultat :

TEC Hainaut :	+ 365.882,09
TEC Namur-Luxembourg :	- 999.875,70
TEC Liège-Verviers :	- 2.297.933,95
TEC Brabant Wallon :	- 39.237,65
TEC Charleroi :	+ 36.553,23
EBH :	+ 1.105.191,15
SRWT :	- 3.467.233,73
	- 5.296.654,56

B. Situation bilantaire (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/04	31/12/05	Variations
ACTIF (= emploi de fonds)			
Actifs immobilisés			
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0
Immobilisations incorporelles	1.357,0	786,6	-570,4
Immobilisations corporelles	253.385,0	276.567,4	23.182,4
Immobilisations financières	10.474,7	11.628,4	1.153,7
Actifs circulants			
Créances à plus d'un an	10.691,9	10.073,6	-618,3
Stocks et commandes en cours	17.308,2	17.648,7	340,5
Créances à un an au plus	47.891,7	64.648,2	16.756,5
Placements de trésorerie	12.624,5	12.073,4	-551,1
Valeurs disponibles	18.630,2	16.703,1	-1.927,1
Comptes de régularisation	14.623,2	12.390,3	-2.232,9
PASSIF (= origine des fonds)			
Capitaux propres	184.245,5	182.872,3	-1.373,2
Intérêts de tiers	14.952,6	14.007,0	-945,6
Provisions pour risques et charges	25.218,9	29.329,8	4.110,9
Dettes à plus d'un an	51.588,0	48.846,9	-2.741,1
Dettes à un an au plus	91.411,6	113.702,8	22.291,2
Comptes de régularisation	19.569,8	33.760,9	14.191,1





Examen de l'évolution du bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

Ce poste reprend les logiciels informatiques qui s'amortissent en trois ans. Sa diminution est due aux importants amortissements effectués sur les investissements récents (système d'aide à l'exploitation, gestion de données via des codes barres et portail Internet), compensés par les acquisitions de 2005.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions réalisées dans le domaine des investissements d'infrastructure (aménagement d'arrêts, de gares de correspondance et de sites propres; expropriations à Liège Guillemins; dispositifs de stationnements pour vélos,...) et des investissements d'exploitation (achats d'autobus, extensions de dépôts, système d'aide à l'exploitation, système multimédia d'information aux voyageurs,...) pour une valeur plus importante que les amortissements, les cessions et les désaffectations, sont à l'origine de la hausse de ce poste.

Immobilisations financières

L'évolution de ce poste s'explique par une augmentation de la valeur des participations dans Eurobus Holding suite à de bons résultats 2004.

Créances à plus d'un an

L'évolution de ce poste, en grande partie composé du poste équivalent de la SRWT, est due à l'extinction progressive des créances de la SRWT sur les actionnaires publics dans le cadre de la dette qu'ils ont contractée pour la libération du capital auquel ils ont souscrit.

Stocks et commandes en cours

L'augmentation de ce poste est due principalement à l'augmentation de la valeur des stocks de pièces de rechange (autobus et trams) et surtout de gasoil.

Créances à un an au plus

Le mécanisme de la consolidation a pour effet d'éliminer les créances entre sociétés du groupe, générées par les nombreuses relations existant entre elles. L'évolution de ce poste s'explique principalement par l'augmentation des subventions restant à recevoir de la Région wallonne, dont une partie correspond aux subsides accordés dans le cadre de la sécurisation du réseau et à la gestion des ressources humaines du groupe et qui peuvent être utilisés sur toute la durée des nouveaux Contrats de gestion.

Placements de trésorerie

Ce poste est constitué par les fonds disponibles sur les emprunts d'investissements conclus par la SRWT.

Valeurs disponibles

Il s'agit essentiellement de la trésorerie disponible dans le système de centralisation des trésoreries des organismes d'intérêt public wallons.

Comptes de régularisation

Ce poste diminue progressivement principalement par la prise en charge, chaque année, des loyers d'autobus payés à l'avance en 1994.

PASSIF

Capitaux propres

La diminution des capitaux propres est due à celle des réserves consolidées (-4.277,7 milliers d'euros), partiellement compensée par l'augmentation des subsides en capital (+2.904,5 milliers d'euros).

Intérêts de tiers

Ce poste est constitué de la part des fonds propres (hors subsides en capital) revenant aux actionnaires hors groupe. Son évolution correspond à la part des tiers dans le résultat de l'exercice (-945,6 milliers d'euros).

Provisions pour risques et charges

L'évolution de ce poste s'explique par la variation des provisions constituées pour couvrir des risques divers tels que le risque de "propre assureur" (-523,2 milliers d'euros à la SRWT, 102,3 au TEC Hainaut, -11,4 au TEC Liège-Verviers), des provisions pour litiges sociaux et fiscaux dans les sociétés TEC (+91,3 milliers d'euros), des provisions pour les autres risques et charges destinées essentiellement à couvrir des mesures de dépollution (-136,0 milliers d'euros au TEC Hainaut, +416,0 milliers d'euros au TEC Namur-Luxembourg, +1.200,0 milliers d'euros au TEC Liège-Verviers, +170,1 milliers d'euros au TEC Brabant Wallon, +436,3 milliers d'euros au TEC Charleroi), et des provisions pour les autres risques et charges gérés par la SRWT (+2.570,1 milliers d'euros). En ce qui concerne les provisions pour dépollution, celles-ci sont constituées lorsqu'une pollution est découverte, soit suite à un incident ou à un contrôle, soit lors d'expertises nécessaires au renouvellement d'un permis d'exploiter.

Dettes à plus d'un an et un an au plus

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts de la S.N.C.V. attribués à la SRWT lors de la régionalisation et des emprunts conclus par le Groupe TEC pour assurer le financement et le refinancement des investissements d'exploitation. Leur évolution découle à la fois du volume des investissements d'exploitation, ainsi que de la politique d'autofinancement du groupe.

Les dettes à un an au plus ont augmenté en raison d'un transfert plus important vers ce poste des dettes financières à plus d'un an échéant dans l'année ainsi que de l'augmentation des dettes commerciales.

Comptes de régularisation

L'évolution de ce poste, essentiellement due à l'évolution du poste équivalent de la SRWT (+10.805,6 milliers d'euros) est également liée, pour les TEC, au report du produit réalisé par une opération de «sale and lease back».





C. Résultats (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/04	31/12/05	Variations
RESULTATS D'EXPLOITATION			
1. Ventes et prestations			
Chiffre d'affaires	82.002,9	84.502,1	2.499,2
Variation des en-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution	24,9	-115,1	-140,0
Production immobilisée	68,0	102,9	34,9
Autres produits d'exploitation	324.071,1	331.595,4	7.524,3
TOTAL	406.166,9	416.085,3	9.918,4
2. Coût des ventes et prestations			
Approvisionnements et marchandises	33.219,0	37.912,0	4.693,0
Services et biens divers	135.862,1	136.214,3	352,2
Rémunérations, charges sociales et pensions	220.107,2	226.848,0	6.740,8
Amortissements et réductions de valeur	26.302,2	27.576,9	1.274,7
Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours et créances commerciales	-31,1	119,4	150,5
Provisions	862,5	3.945,2	3.082,7
Autres charges d'exploitation	250,3	269,1	18,8
TOTAL	416.572,2	432.884,9	16.312,7
3. Résultats d'exploitation	-10.405,3	-16.799,6	-6.394,3
RESULTATS FINANCIERS			
Produits financiers	11.759,6	12.827,4	1.067,8
Charges financières	2.540,3	2.499,7	-40,6
4. Résultat courant avant impôts	-1.186,0	-6.471,9	-5.285,9
RESULTATS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels	1.094,4	1.372,8	278,4
Charges exceptionnelles	160,6	988,6	828,0
5. Résultat de l'exercice avant impôts	-252,2	-6.087,7	-5.835,5
Impôts sur le résultat	81,2	314,1	232,9
6. Bénéfice (perte) de l'exercice	-333,4	-6.401,8	-6.068,4
Quote-part des entreprises mises en équivalence	742,7	1.105,2	362,5
7. Bénéfice (perte) consolidé	409,3	-5.296,6	-5.705,9
Part des tiers dans le résultat	-74,2	-945,6	-871,4
Part du groupe dans le résultat	483,5	-4.351,0	-4.834,5

Examen de l'évolution des résultats

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 84.502 milliers d'euros et présente une augmentation de 2.499 milliers d'euros répartis de la manière suivante:

TEC Hainaut	-90
TEC Namur-Luxembourg	+657
TEC Liège-Verviers	+1.540
TEC Brabant Wallon	+257
TEC Charleroi	+135

Ces chiffres illustrent la hausse des recettes de trafic due à l'augmentation de la fréquentation et du tarif des billets, partiellement affaiblie par les grèves du printemps.

Autres produits d'exploitation

Ce poste reprend dans sa majorité les subventions d'exploitation et les subventions d'investissements d'exploitation versées par la Région wallonne au Groupe TEC. En 2005, les subventions d'exploitation ont été majorées conformément au contrat de gestion, à savoir indexées pour la SRWT et indexées plus 1 % pour les TEC.

Approvisionnements et marchandises

Ce poste est constitué du gasoil routier, des matières et pièces de rechange nécessaires à l'activité des TEC. L'évolution de ce poste s'explique principalement par l'augmentation du prix du gasoil.

Services et biens divers

L'évolution de ce poste est principalement due à la hausse du coût des prestations des transporteurs privés, partiellement compensée par une diminution des charges sur les investissements d'infrastructure et des frais de location d'autobus.

Rémunérations, charges sociales et pensions

Ce poste a été normalement influencé par son évolution naturelle (ancienneté, indexation, nouveaux bénéficiaires, décès,...), par la programmation sociale 2005-2006, mais aussi par le paiement

d'indemnités pour maladies professionnelles en litige (SRWT) suite à des décisions de justice intervenues dans l'année.

Amortissements et réductions de valeur

L'évolution de ce poste est liée à celle des différents postes des immobilisations (voir actif du bilan).

Produits financiers

L'évolution de ce poste est due principalement au versement par Eurobus Holding de dividendes à la SRWT et à l'augmentation de l'utilisation des subventions en capital au même rythme que les amortissements des biens qu'ils ont servi à financer.

Charges financières

L'évolution de ce poste est liée principalement à l'endettement à long terme destiné à financer les investissements d'exploitation. La diminution est due à une relative stabilité de la dette et au maintien des taux à un niveau bas.

Produits exceptionnels

En plus des produits exceptionnels de la SRWT, ce poste reprend des produits relatifs à des exercices antérieurs ainsi que de la plus-value sur la vente du dépôt de Lesve au profit du TEC Namur-Luxembourg.

Charges exceptionnelles

Ce poste enregistre les plus-values à restituer à la Région wallonne pour la vente d'immobilisés (SRWT), des dotations de provisions exceptionnelles dans le cadre de litiges (TEC Charleroi), ainsi que des charges relatives à des exercices antérieurs.

Bénéfice consolidé

La perte consolidée de 5.297 milliers d'euros se ventile comme suit :

- perte de 946 milliers d'euros attribués aux intérêts minoritaires;
- perte de 4.351 milliers d'euros attribués à la maison mère.



BILAN consolidé au 31 décembre 2005

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
ACTIF (en milliers d'euros)		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	787	1 357
Immobilisations corporelles	276 568	253 384
Terrains et constructions	54 584	56 658
Installations, machines et outillage	33 648	35 177
Mobilier et matériel roulant	91 415	69 369
Autres immobilisations corporelles	78 417	73 247
Immobilisations en cours et acomptes versés	18 504	18 933
Immobilisations financières	11 629	10 475
Entreprises mise en équivalence		
Participations	11 550	10 371
Autres entreprises		
Autres actions et parts	66	91
Créances et cautionnements en numéraire	13	13
Actifs circulants		
Créances à plus d'un an	10 074	10 692
Autres créances	10 074	10 692
Stocks et commandes en cours	17 649	17 308
Stocks	17 156	16 745
Approvisionnements	17 140	16 684
En-cours de fabrication	16	61
Acomptes versés		
Commandes en cours	493	563
Créances à un an au plus	64 648	47 892
Créances commerciales	10 852	9 488
Autres créances	53 796	38 404
Placements de trésorerie	12 073	12 625
Autres placements	12 073	12 625
Valeurs disponibles	16 703	18 630
Comptes de régularisation	12 389	14 623
TOTAL DE L'ACTIF :	422 520	386 986

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
PASSIF (en milliers d'euros)		
Capitaux propres		
Capital	13 955	13 955
Capital souscrit	13 955	13 955
Réserves consolidées	11 891	16 168
Subsides en capital	157 026	154 122
Intérêts de tiers		
Intérêts de tiers	14 007	14 953
Intérêts de tiers	14 953	15 027
Parts de tiers dans le résultat consolidé de l'exercice	-946	-74
Provisions et impôt différés		
Provisions pour risques et charges	29 330	25 219
Autres risques et charges	29 330	25 219
Dettes		
Dettes à plus d'un an	48 847	51 588
Dettes financières	47 633	50 223
Emprunts obligataires non subordonnés	4 749	5 030
Dettes de location-financement et assimilés	130	
Etablissements de crédit	40 879	43 318
Autres emprunts	1 875	1 875
Autres dettes et cautionnements reçus en numéraire	1 214	1 365
Dettes à un an au plus	113 703	91 411
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	16 697	6 046
Dettes financières	12 752	11 649
Etablissements de crédit	12 752	11 649
Dettes commerciales	33 966	25 937
Fournisseurs	33 909	25 885
Effets à payer	57	52
Acomptes reçus sur commandes	775	1 972
Dettes fiscales, salariales et sociales	44 938	42 939
Impôts	5 578	5 154
Rémunérations et charges sociales	39 360	37 785
Autres dettes	4 575	2 868
Comptes de régularisation	33 761	19 570
TOTAL DU PASSIF :	422 520	386 986

COMPTE DE RÉSULTATS consolidé

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
CHARGES (en milliers d'euros)		
Coût des ventes et des prestations	432 885	416 572
Approvisionnements et marchandises	37 912	33 219
Achats	38 405	34 147
Variations des stocks	-493	-928
Services et biens divers	136 214	135 862
Rémunérations, charges sociales et pensions	226 849	220 107
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissements, sur immobilisations incorporelles et corporelles	27 577	26 302
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	119	-31
Provisions pour risques et charges	3 945	863
Autres charges d'exploitation	269	250
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		
Charges financières	2 500	2 540
Charges des dettes	1 742	1 801
Réductions de valeur sur placements de trésorerie		
Autres charges financières	758	739
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS		
Charges exceptionnelles	989	161
Réductions de valeur sur immobilisations financières	25	
Provisions pour risques et charges exceptionnels	191	
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	29	24
Autres charges exceptionnelles	744	137
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts	314	81
BÉNÉFICE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES		
BÉNÉFICE DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	1 105	742
BÉNÉFICE CONSOLIDÉ	409	409

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
PRODUITS (en milliers d'euros)		
Ventes et prestations	416 085	406 167
Chiffre d'affaires	84 502	82 003
Variations des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution.	-115	25
Production immobilisée	103	68
Autres produits d'exploitation	331 595	324 071
PERTE D'EXPLOITATION		
Produits financiers	12 828	11 759
Produits des immobilisations financières	948	
Produits des actifs circulants	425	302
Autres produits financiers	11 455	11 457
PERTE COURANTE AVANT IMPÔTS		
Produits exceptionnels	1 373	1 095
Reprises et réductions de valeur sur immobilisations financières		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	550	38
Autres produits exceptionnels	823	1 057
PERTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES		
PERTE CONSOLIDÉE	-5 297	-333

Rubriques (en milliers d'euros)	Exercice 2005	Exercice 2004
Bénéfice (perte) consolidé	-5 297	409
Part des tiers dans le résultat	-946	-74
Part du groupe dans le résultat	-4 351	483



I. Critères de mise en oeuvre de la méthode de consolidation par intégration globale

La SRWT détient dans ses filiales :

- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote de TEC Brabant wallon
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote de TEC Charleroi
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote de TEC Hainaut
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote de TEC Liège-Verviers
- 51 % des parts de capital assorties du droit de vote de TEC Namur-Luxembourg

De ce fait, elle contrôle directement ces 5 sociétés.

La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.

II. Filiales comprises dans le périmètre de consolidation par intégration globale

Dénomination, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA	Droits sociaux détenus directement				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nombre	%	dont parts sans droit de vote	dont parts avec droit de vote	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	((+) ou (-) en milliers d'unités monétaires) Capitaux propres	Résultat net
BE 244.308.059 TEC Brabant Wallon Place Henri Berger, 6 1300 Wavre Belgique	9 038	67,8	4 443	4 595	31/12/05	EUR	8 460	-39
BE 401.567.330 TEC Charleroi Place des Tramways, 9 bte 1 6000 Charleroi Belgique	27 546	67,5	13 596	13 950	31/12/05	EUR	23 416	37
BE 244.311.524 TEC Hainaut Place Léopold, 9a 7000 Mons Belgique	31 274	67,3	15 482	15 792	31/12/05	EUR	7 257	366
BE 242.319.658 TEC Liège-Verviers Rue du Bassin, 119 4030 Liège Belgique	17 755	67,9	8 722	9 033	31/12/05	EUR	21 155	-2 298
BE 244.309.049 TEC Namur-Luxembourg Avenue de Stassart, 12 5000 Namur Belgique	7 605	67,4	3 759	3 846	31/12/05	EUR	4 809	-1 000

III. Critères de mise en oeuvre de la méthode de mise en équivalence

La SRWT détient 26,25% de participations dans le capital de la société EUROBUS HOLDING.

La méthode de consolidation retenue est donc la mise en équivalence. Les comptes qui ont été utilisés pour cette mise en équivalence sont les derniers comptes consolidés disponibles à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2004

IV. Société reprise dans le périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence.

Dénomination, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA	Droits sociaux détenus directement		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	((+) ou (-) en milliers d'unités monétaires) Capitaux propres	Résultat net
BE 459.734.171 EUROBUS HOLDING Avenue de Navagne, 62 4600 Visé Belgique	26 300	26,2	31/12/04	EUR	44 095	4 210

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2005 de la SRWT. Ces règles d'évaluation sont communes aux 6 sociétés consolidées par intégration globale.

Rubriques

Concessions, brevets licences, etc.

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en milliers d'euros)

Valeur d'acquisition

Au terme de l'exercice précédent	11 630
Mutations de l'exercice :	
Acquisitions, y compris la production immobilisée	207
Cessions et désaffectations (-)	-186
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)	107
Au terme de l'exercice	11 758

Amortissements et réductions de valeur

Au terme de l'exercice précédent	10 273
Mutations de l'exercice :	
Actés	885
Repris car excédentaires (-)	
Acquis de tiers	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-96
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)	-91
Au terme de l'exercice	10 971

Valeur comptable nette au terme de l'exercice	787
--	------------



Rubriques	Terrains et Construction	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)					
Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	67 722	82 915	173 473	98 593	18 933
Mutations de l'exercice :					
Acquisitions, y compris la production immobilisée	1 178	2 997	65 827	480	11 164
Cessions et désaffectations (-)	-440	-258	-43 891	-62	
Transferts d'une rubrique à une autre (-) (+)	873	2 183	190	8 239	-11 593
Au terme de l'exercice	69 333	87 837	195 599	107 250	18 504
Plus-values					
Au terme de l'exercice précédent	36 358	6 607			
Mutations de l'exercice :					
Actées					
Acquises de tiers					
Annulées (-)					
Transférées d'une rubrique à une autre (-) (+)					
Au terme de l'exercice	36 358	6 607			
Amortissements et réductions de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	47 422	54 345	104 104	25 346	
Mutations de l'exercice :					
Actés	3 721	6 339	12 749	3 883	
Repris car excédentaires (-)					
Acquis de tiers			8		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	-133	-185	-12 677	-2	
Transférés d'une rubrique à une autre (-) (+)	97	297		-394	
Au terme de l'exercice	51 107	60 796	104 184	28 833	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice					
	54 584	33 648	91 415	78 417	18 504

Rubriques	Entreprises mise en équivalence	Autres entreprises
ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (en milliers d'euros)		
Participation, actions et parts		
Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	10 371	93
Acquisitions		
Cessions et retraits		
Transferts d'une rubrique à une autre		
Divers	1 179	
Au terme de l'exercice	11 550	93
Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent		
Actées		25
Au terme de l'exercice		25
Montants non appelés		
Au terme de l'exercice précédent		2
Mutations de l'exercice		
Au terme de l'exercice		2
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		
	11 550	66
Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		
	13	
Mutations de l'exercice		
Additions		
Remboursements (-)		
Cessions et retraits		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		
		13
ETAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES (en milliers d'euros)		
Au terme de l'exercice précédent		16 168
Mutations de l'exercice		
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+) (-)		-4 351
Autres variations (+) (-)		74
Au terme de l'exercice		11 891

Rubriques

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

ETAT DES DETTES (en milliers d'euros)

Rubriques	Dettes		
	échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières	16 546	32 884	14 749
Emprunts obligataires non subordonnés	281	1 174	3 575
Dettes de location-financement et assimilés		130	
Etablissements de crédit	16 265	29 705	11 174
Autres emprunts		1 875	
Autres dettes	151	521	693
TOTAL	16 697	33 405	15 442

Dettes (ou partie de dettes) garanties par les pouvoirs publics belges des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

DETTES GARANTIES (en milliers d'euros)

Dettes financières	62 175
Emprunts obligataires non subordonnés	5 030
Etablissements de crédit	57 145
Autres emprunts	
Autres dettes	1 362
TOTAL	63 537

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

A. Effectif moyen du personnel

	SRWT		TEC Brabant Wallon		TEC Charleroi		TEC Hainaut		TEC Liège-Verviers		TEC Namur-Luxembourg		Total Groupe TEC	
	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2004
Ouvriers	7	7	250	246	893	897	569	574	1 474	1 475	640	638	3 833	3 837
Employés	84	81	58	54	154	154	152	147	262	263	131	131	841	830
Personnel de direction	33	32	7	7	10	10	7	7	6	6	11	11	74	73
Autres											1		0	1
TOTAL	124	120	315	307	1 057	1 061	728	728	1 742	1 744	782	781	4 748	4 741



Rubriques

B. Frais de personnel

Rubriques	Exercice 2005	Exercice 2004
Rémunérations et avantages sociaux directs	135 142	132 695
Cotisations patronales d'assurances sociales	49 845	50 755
Primes patronales pour assurances extra-légales	2 441	2 355
Autres frais de personnel	20 921	18 549
Pensions	18 499	15 753

Rubrique

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Rubrique	Exercice 2005
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	
Gages sur d'autres actifs	
Valeur comptable des actifs gagés	89
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise s'ils ne sont pas portés au bilan	
Titres de transports en dépôt	11 516
Engagements importants d'acquisitions d'immobilisations	
Matériel roulant	9 771
Autres immobilisés	23 439
Litiges importants et autres engagements importants	
Montant des contrats de location d'autobus restant à échoir	74 655
Montant des contrats de location de terrains et constructions	1 944
Intérêts à échoir sur emprunts d'investissements non repris au passif	4 842
Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux administrateurs de la société consolidante	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :	
Aux administrateurs et gérants	17

RAPPORT du Collège des Commissaires-Reviseurs Sur les comptes consolidés

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés pour l'exercice se clôturant le 31.12.2005, établis sur la base des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 422.519.684,43 € et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidée de l'exercice de 5.296.654,56 €. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

L'établissement des comptes consolidés et l'appréciation des informations à reprendre dans le rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre contrôle des comptes consolidés a été effectué conformément aux normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Les normes de révision précitées requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'information. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés

dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, les comptes consolidés clôturés au 31.12.2005 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé.

Attestation et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par l'attestation et les informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport consolidé de gestion comprend les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas de contradictions évidentes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

- Les comptes consolidés qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des règles définies par l'arrêté royal du 6 mars 1990. Pour la consolidation, la valorisation de la participation détenue dans la société mise en équivalence a été basée sur la valeur des fonds propres consolidés au 31.12.2004 de cette société. L'estimation des mêmes fonds propres pour l'exercice en cours ne contredit pas l'évaluation réalisée.

Le 11 mai 2006

Le Collège des Commissaires-Reviseurs

S.C. D.C. & C°
Reviseurs d'entreprises
Représentée par P. Cammarata

S.c.P.R.L. LAFONTAINE,
DETILLEUX & CIE
Reviseurs d'entreprises
Représentée par L. Lafontaine

S.C.R.L. TCLM-DAMMEKENS-
LEJUSTE & C°
Reviseurs d'entreprises
Représentée par T. Lejuste

Rédaction - coordination générale

Direction de la Communication

Direction des Finances

SRWT

Crédits photographiques:

Collection SRWT

LVM-partners

Conception, réalisation et production:

LVM-partners S.P.R.L.

info@lvm-partners.be

+32 2 660 61 97

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE



TEC

SOCIÉTÉ RÉGIONALE WALLONNE DU TRANSPORT